

UNE NOUVELLE BAISSÉ D'EFFECTIFS OBSERVÉE DANS LES SERVICES DÉCONCENTRÉS DE L'ÉTAT

Au 31 décembre 2019, les effectifs physiques des directions départementales interministérielles (DDI) ont baissé de 4,4 % par rapport à 2018. Depuis leur création, au début des années 2010, ces directions ont perdu près de 30 % de leurs effectifs.



Photo12 / Gilles Targat / Photo12 via AFP

La décrue des effectifs se poursuit dans les directions départementales interministérielles (DDI). Au 31 décembre 2019, ces services déconcentrés rassemblaient 25 928 effectifs physiques* et 24 638 équivalents temps plein (ETP), selon le dernier bilan social des DDI que le ministère de l'Intérieur vient de présenter aux représentants du personnel. Des chiffres respectivement en baisse de 4,4 % et de 1,98 % par rapport à 2018, où les 230 DDI comptaient 27 123 effectifs physiques et 25 137 ETP.

Cette baisse concerne toutes les catégories de DDI : les directions départementales de la cohésion sociale (DDCS), avec - 7,89 % d'effectifs physiques, les directions départementales de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP), avec - 3,21 %, les directions départementales de la protection des populations (DDPP), avec - 1,78 %, les directions départementales des territoires (DDT) avec - 5,85 % et enfin les directions départementales des territoires et de la mer (DDTM), avec - 2,92 %.

À noter que le périmètre et l'architecture de ces directions ont sensiblement évolué le 1^{er} avril dernier, à la suite de la mise en œuvre de la seconde phase de la réforme de l'organisation territoriale de l'État décidée par l'équipe Macron [\[cliquez ici pour consulter notre article sur le sujet\]](#).

Affaires sociales et transition écologique

"La baisse globale des effectifs est due principalement aux baisses des effectifs dans les ministères chargés des affaires sociales et de la transition écologique", explique la direction de la modernisation et de l'administration territoriale (DMAT) de la Place Beauvau dans son document qu'*Acteurs publics* s'est procuré [\[cliquez ici pour le télécharger\]](#). Un bilan social qui confirme donc bel et bien la chute des effectifs observée dans ces DDI depuis leur création en 2010.

Ces dernières ont ainsi perdu plus d'un quart de leurs effectifs depuis le début de cette décennie, précisément - 27 % d'effectifs physiques et - 28 % d'ETP. Au 31 décembre 2011, les DDI comptaient en effet 35 545 agents et 34 332 ETPT.

Régulièrement dénoncée par les syndicats, cette décreue des effectifs a aussi été critiquée par les corps d'inspection en 2019. Ils soulignaient ainsi, dans un rapport au gouvernement sur la réforme de l'organisation territoriale de l'État, que les réductions d'effectifs *"fragilisent les DDI"*. Une réforme qui, selon l'exécutif, devait renforcer les services déconcentrés et notamment l'échelon départemental. Les représentants du personnel attendent toujours ce "réarmement".

** Les effectifs physiques correspondent aux agents rémunérés à une date donnée, quelles que soient leur quotité de travail et leur période d'activité sur l'année.*

par **Bastien Scordia**